



Le Petit Antagnacais

Journal municipal de la commune d'Antagnac n°2-2024

Le mot du Maire

Chères antagnacaises, chers antagnacais,

L'été 2024 a encore une fois tenu ses promesses avec de belles animations proposées par les associations communales et la municipalité. Quelques changements d'ailleurs au niveau de ces associations, avec la mise en place d'une nouvelle équipe au sein du comité des fêtes et le départ de Music'All. Un grand merci à tous pour votre implication dans la vie du village. Même si le mois de juillet fut plus calme et souvent accompagné d'une météo capricieuse, rien n'a entâché la bonne humeur des participants.

Météo capricieuse et donc moins de risque d'incendie cette année. Toutefois, je tiens à faire un rappel sur les obligations de chacun concernant le fauchage des parcelles à proximité des habitats. Le débroussaillage est obligatoire pour chaque propriétaire, notamment dans les zones à risques autour des constructions situées à moins de 200 m des massifs forestiers. Le débroussaillage doit être réalisé à tout moment de l'année, hors période à risques (du 1er juillet - 30 septembre). Le non-respect de cette obligation, vous expose à une forte amende et à des poursuites judiciaires. Pour rappel, un document rappelant l'ensemble des risques sur la commune est à retirer gratuitement à la mairie ou à retrouver sur notre site internet antagnac.fr (rubrique Vivre Ici, Plan communal de sauvegarde). Nous vous rappelons de même que pour vous tenir informé de l'actualité ou des événements communaux, vous avez la possibilité de vous inscrire sur notre fil citoyen (plus de renseignements auprès de la mairie).

Enfin, au nom de l'ensemble du Conseil municipal, je vous souhaite une belle fin d'été et une bonne rentrée. Prenez soin de vous et surtout au plaisir de vous retrouver sur nos manifestations ! Bonne lecture.

Votre Maire, Jérémie Bezos

La mairie et vous

L'actualité et les décisions de la municipalité p.1

La vie du village

L'école, les événements, rétrospective p.3

A vos côtés

Parole à vos commerçants et à vos associations p.5

A vous de jouer

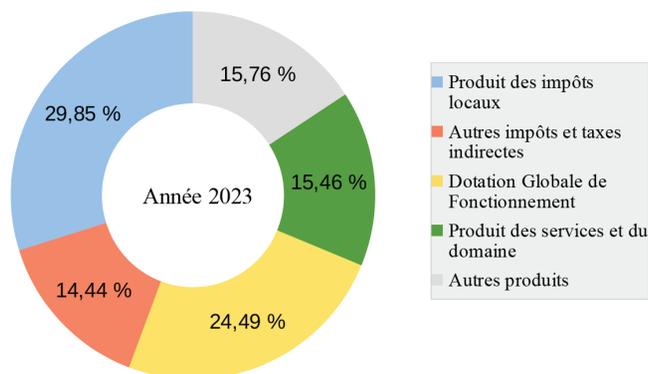
Une pause détente p.7

La mairie et vous

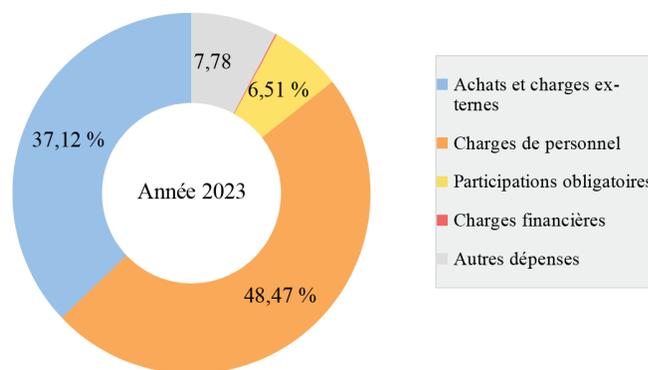
Un point sur le budget

La situation financière de la commune a réussi à s'améliorer depuis le début du mandat même si nous devons rester extrêmement vigilants, notamment à cause de l'augmentation des charges. Depuis le printemps 2023, la commune n'avait plus d'emprunt. Néanmoins, afin de réaliser les travaux de la future micro-crèche, la commune a contracté un nouvel emprunt au mois de juin 2024. Voici quelques graphiques qui vous permettront de comprendre la structure du budget communal.

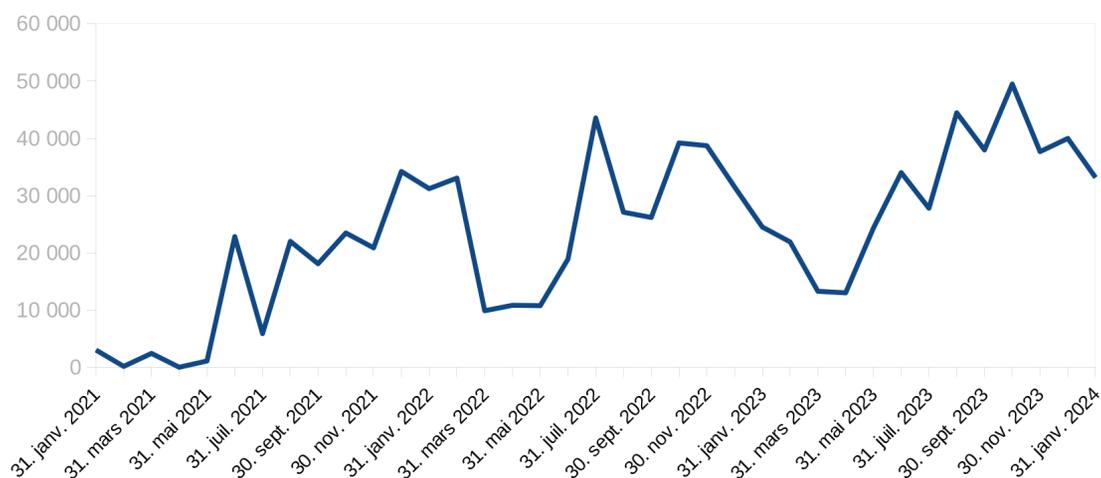
Part des principaux produits réels de fonctionnement



Part des principaux postes de dépenses de fonctionnement



Evolution de la Trésorerie



Graphiques fournis par la Direction Générale des Finances Publiques

Opération Octobre rose

Pour la deuxième année consécutive, la mairie d'Antagnac a décidé de participer à l'opération Octobre rose. Pour rappel, il s'agit d'une campagne annuelle de communication pour sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et récolter des fonds pour la recherche.

Ainsi, comme l'année dernière, nous faisons appel à plusieurs volontaires bénévoles afin de réaliser des écharpes de couleur rose, qui seront accrochées ensuite sur la haie de la place du foirail. La laine sera fournie par la Mairie. Afin de s'organiser le mieux possible, nous souhaiterions débuter à partir de début septembre. Aussi, si vous êtes intéressés, merci de vous rapprocher de la mairie par téléphone au :

[05.53.93.08.23](tel:05.53.93.08.23) ou par mail antagnac.mairie@orange.fr.

Une marche sera aussi organisée permettant de récolter des dons (programme et date communiqués ultérieurement). Les enfants de l'école maternelle participeront en réalisant des portes clés qui seront ensuite vendus.



La mairie et vous

Travaux réalisés et à venir

Durant ce premier semestre 2024, la municipalité a surtout avancé sur le dossier de la micro-crèche dont les travaux commenceront cet automne. Notre maître d'œuvre, Madame Cypière, a ainsi pu finaliser le dossier et déposer le permis de construire. Fin juin, le conseil municipal a acté l'emprunt auprès de l'AFL (Agence France Locale, Banque des collectivités) et la finalisation de l'achat du terrain a été effectuée début août. L'étude de sol ainsi que le déplacement de la canalisation d'eau par l'entreprise Veolia ont aussi été effectués.

Au printemps, plusieurs travaux d'entretien ont été réalisés par l'employé communal : nettoyage de la terrasse devant la salle des fêtes, petits travaux de voirie ou encore reprise des tables de pique-nique avec un jeune du village.

Les travaux de renforcement de la ligne électrique entre les quartiers de Pireux, Cocu et Madone ont été faits par l'entreprise COPLAN et Territoire Energie 47 afin de résoudre les problèmes de baisses de tensions et stabiliser ainsi la consommation électrique de tous les habitants de ces quartiers.

Au mois de juillet, le département du Lot-et-Garonne et la municipalité ont aussi commencé le travail de réfection sur la D655 autour de la rue Armand Fallières. La reprise des trottoirs, la révision de l'écoulement des eaux au niveau du plateau et sur certaines entrées de propriété ont été réalisés par l'entreprise Colas. D'importants travaux de voirie, avec la réfection totale de la couche de roulement a été fait par l'entreprise Eurovia. Rappelons que les incivilités des conducteurs ont conduit à l'arrêt des travaux pendant 3 jours et à la reprise de nuit afin de garantir la sécurité des équipes et d'entraîner le moins de nuisance aux utilisateurs de la route. Nous en profitons de nouveau pour remercier les riverains de leur compréhension pour la gêne occasionnée durant cette nuit de travaux. Enfin, la création d'un nouveau passage piéton permettant de relier la rue de Volgselsheim et la route de Bel Air a été tracé par le département.

Durant le deuxième semestre, le conseil municipal travaillera sur la deuxième phase de travaux sur cet axe, à savoir la reprise des trottoirs, l'enlèvement de la rampe handicapée devant l'ancienne épicerie et certainement la création de nouveaux espaces verts.



Rappel réglementation communale

La municipalité tient à rappeler ici un certains nombres d'arrêtés pris par Monsieur le Maire pour lutter contre les incivilités diverses.

Depuis 2021, deux arrêtés municipaux concernant les animaux domestiques sont en vigueur sur le territoire communal. Le premier concerne l'obligation des propriétaires de chien à attacher leurs animaux lorsqu'ils se déplacent sur l'espace public. Dans le même ordre, un arrêté concerne l'obligation des propriétaires à ramasser les déjections de leurs animaux sur le domaine public. L'augmentation des incivilités à propos de ce deuxième arrêté vont pousser désormais la mairie à verbaliser les contrevenants pris sur le fait par un conseiller municipal ou bien par le système de vidéo-protection.

Aussi, nous vous rappelons que après plusieurs cas de démarchage et de tentative d'escroquerie auprès de personnes vulnérables, Monsieur le Maire a pris un arrêté réglementant le démarchage commercial à domicile. Il ne s'agit en aucun cas d'une interdiction mais seulement d'une mesure visant à identifier les démarcheurs et d'assurer un contrôle. Nous vous rappelons qu'il s'agit d'une autorisation administrative. Ce document ne constitue pas un certificat de garantie ni une recommandation de la Mairie d'Antagnac. Avant de venir à votre rencontre, les démarcheurs devront vous présenter une attestation officielle remise par la mairie. Si ce n'est pas le cas, vous pourrez alors leur demander de se rapprocher de la secrétaire afin de se faire connaître et obtenir le document. Tout démarchage non déclaré en mairie pourra faire l'objet d'une verbalisation.

**DÉJECTIONS CANINES
NON RAMASSÉES
68€ D'AMENDE**

EH OH TU M'AS OUBLIÉ !!!



La vie du village

Manifestations du premier semestre 2024

Les vacances d'été ont été une fois de plus riches en animations ! Le mois de juin a été bien rempli avec la fête de l'école qui a rassemblé plus d'une centaine de personnes. Merci aux enfants des écoles du RPI, au personnel communal, aux enseignants et à l'association des parents d'élèves pour l'organisation de cette soirée.

Le 16 juin a eu lieu la représentation théâtrale par l'atelier théâtre de l'Amicale Laïque de Casteljaloux. Une première soldée par une belle réussite puisqu'elle a réuni 110 personnes autour d'un moment riche en rires et émotions.

Fin juin la fête du village a elle aussi tenu ses promesses. Malgré une météo mitigée, l'ensemble des activités organisées ont rencontré un franc succès : le loto avec plus de 140 joueurs, le repas avec près de 200 personnes ou encore le vide grenier avec une douzaine d'exposants et qui reviendra l'année prochaine.

En juillet, le premier marcat d'Antagnac a quant à lui rassemblé moins de monde que d'habitude. Un spectacle assuré par l'association Parfum Cabaret a pourtant mis l'ambiance autour de divers numéros : magie, sketch, chants ou encore danse.

Les Vieux Moteurs Gascons ont fait escale dans le village le 21 juillet. De nombreux véhicules anciens et une cinquantaine de personnes étaient présentes et ont pu visiter avec Monsieur le Maire l'église du village.

En août, le deuxième marché de la saison a quasiment fait le plein et a rassemblé plus de 300 personnes. Merci à JBC Animation pour le karaoké qui a rencontré un franc succès ! La municipalité tient à remercier le comité des fêtes et le Fusil Antagnacais pour avoir tenu la buvette sans alcool lors de ces deux manifestations.

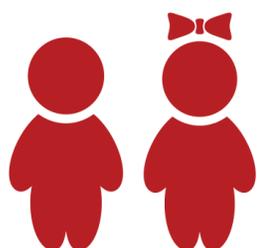


Le samedi 31 août se déroulera la deuxième édition de la fête des associations ainsi que le passage du triathlon des Cadets de Gascogne. Diverses animations et un repas seront proposés par les associations de la commune. Le triathlon traversera la commune par la route de Bel Air et la rue de Volgelsheim. Le prix de la montée sera remis par Monsieur le Maire lors de la remise des récompenses à Casteljaloux au premier homme et première femme les plus rapides sur la portion Antagnac-Ruffiac !

La journée citoyenne sera quand à elle organisée en septembre et aura pour but comme l'année passée de nettoyer l'ensemble des bords de route du territoire communal.

Enfin, nous vous informons que le marché bimensuel du jeudi est arrêté du fait de la faible fréquentation de ce dernier. Nous tenons tout de même à remercier l'ensemble des producteurs qui ont été présents durant ces deux années.

Etat-civil



Naissances :

Julia AUBA



Décès :

Jean-André DUCOS

Cyril Dupuis

Jean-Pierre DUBRANA

La vie du village

L'école - retour sur les TAP



Le 13 avril dernier nous avons fêté carnaval à Saint-Martin-de-Curton avec les élèves de l'école primaire. A cette occasion, nous avons dansé avec les masques que les enfants ont réalisés dans le cadre des TAP avec Sébastien, Sylvie et Cécile.

Pour Pâques nous avons confectionné des petits lapins afin de ramasser les chocolats que les cloches nous ont laissés.

Au retour des vacances de Pâques, nous avons réalisé à l'occasion de la fête des mères, des petites coupelles fleuries avec de la pâte à modeler autodurcissante. Pour la fête des pères, nous avons fabriqué des petits portes clés en forme de chenille avec de la feutrine.



Enfin, pour la fête des écoles du 7 juin dernier, nous avons mis en vente des peintures sur toile que les enfants ont réalisées afin de récolter des fonds pour la coopérative scolaire et ainsi aider au voyage de fin d'année 2025. Pour la rentrée 2024, nous renouvellerons notre action pour Octobre rose avec la confection de petits portes clés qui seront mis à la vente. Les bénéficiaires seront reversés à la recherche contre le cancer.

L'association des parents d'élèves

Qui ?

L'Association des parents d'élèves de
Antagnac - Ruffiac -
Saint Martin De Curton

Mais aussi : Tous les parents d'élèves
qui souhaitent aider à la préparation
lors des manifestations.

Pour quoi ?

Pour participer aux financements des
projets des deux écoles .

L'APE C'est ?

Quand ?

Tout au long de l'année scolaire
Quand nous aider ?
Quand vous le pouvez !

Comment ?

Au travers de manifestations telles que
kermesse, animation à thème , loto,
vide grenier, marché de Noël, ...

Comment nous aider ?

Préparation de gâteaux vendus lors
des manifestations
Aide à la mise en place
Partage de vos idées ...

(Toute aide même ponctuelle est
bienvenue)



Cette année 2023/ 2024 L' APE c'est :

Octobre : Préparation de
l'opération chocolats de Noël!

Proposition de chants de
Noël avec la participation de
Sébastien aux TAP .

Novembre : Préparation du
marché de Noël avec notre
concours du pull moche !

Décembre : Réception et
préparation des commandes
de chocolats.

Marché de Noël à Antagnac.

Goûters de Noël avec la venue
du Père Noël dans les écoles.

Janvier : Avec la collaboration
de la mairie de Saint Martin
De Curton accompagnement
de Sylviane dans le cadre de
la cantine scolaire.

Mars : Projet carnaval avec Sébastien et Elodie aux T-A-P . Tombola de carnaval avec une vente de tickets faite par les enfants.

Avril : Carnaval et remise des lots de la tombola.

Mai : Préparation de la kermesse, démarchage producteurs locaux et commerçants pour notre grille tombola vendue à la kermesse.

Juin : Kermesse, bilan financier A-P-E , assemblée générale avec vote du bureau.

L'APE fait aussi un don financier à Noël et au troisième trimestre pour les projets des deux écoles. Elle offre aussi le goûter de Noël aux écoles. Boissons et bonbons sont également donnés pour la fin de l'année à l'occasion de la chasse au trésor de Sébastien aux TAP. L'équipe de l'APE vous remercie, sans vous rien ne serait possible ! On a hâte de vous retrouver en septembre pour encore de nombreux moments de partage !

A vos côtés

La parole aux associations

Le Trio de Cougouze

Le 19 juin dernier, l'association a fait une sortie à l'atelier gourmand de Casteljalous pour fêter les anniversaires et pour un repas tout à fait convivial.

Le 31 août, le trio de cougouze sera présent à la fête des associations du village avec un concours de belote qui débutera à 15h (engagement 7€).

Le Fusil Antagnacais

Le repas de chasse, organisé par l'association et Mme Barberin comme traiteur, a eu lieu le 3 mars et a réuni 110 personnes dans un esprit convivial.

La distribution des permis de chasse s'est déroulée en deux journées : le 19 juin et le 18 août dernier. Tout s'est bien passé.

Nous vous rappelons que la déclaration au SIA pour les armes a été repoussée au mois de décembre.

Si vous ne l'avez pas encore fait, pensez-y vite !

Le Fusil Antagnacais sera présent pour la fête des associations et vous recevra le midi lors d'un repas moules frites à la salle des fêtes (15€ par personne)

De même nous vous informons que l'ouverture de la chasse est prévue pour le 8 septembre prochain. Une réunion avant l'ouverture se tiendra le 6 septembre au local de chasse à 20h30.

Enfin, le bureau de la chasse vous informe qu'il va contacter et venir voir l'ensemble des propriétaires pour renouveler et/ou confirmer les droits de chasse sur le territoire de la commune.

Le Comité des Fêtes

Le fête du village a eu lieu les 28, 29 et 30 juin 2024. Le nouveau bureau a choisi de maintenir l'organisation traditionnelle à savoir loto, pétanque,

repas animé, belote, randonnée pédestre et structures gonflables pour les enfants. Il a été ajouté sur la journée du dimanche un vide grenier et de la restauration le midi.

Le résultat est positif mais la présence de plus de bénévoles serait souhaitée. Le Comité des Fêtes a aussi participé à Lou Marcat avec la vente de boissons sans alcool.

La présidente et tous les bénévoles vous remercient de votre participation à la fête. Nous espérons vous retrouver aussi nombreux l'année prochaine.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre en tant que bénévole (la date de la prochaine réunion sera communiquée via le fil citoyen).

Nous avons une pensée pour Jean-Pierre DUBRANA (Vice-secrétaire) qui nous a quitté récemment.

Le Club d'Éducation Canine d'Antagnac (C.E.C.A.)

En avril dernier, le club d'éducation canine d'Antagnac organisait son concours annuel d'obéissance qui a réuni une quarantaine chiens dans une ambiance joyeuse. Le Club organise maintenant son premier concours de Mondioring les 19 et 20 Octobre 2024.

Le Mondioring est une discipline exigeante à vocation internationale qui est reconnue aujourd'hui par la Sous Commission d'Utilisation de la F.C.I (Fédération Canine Internationale).

C'est une discipline ouverte à toutes les races de chiens autorisées au mordant. Les concours comportent des exercices d'assouplissements, de sauts et de mordant qui varient selon plusieurs thèmes, choisis par les organisateurs. Le CEC Antagnac a choisi le thème du « monde rural ». À ce sujet, si vous avez des objets à nous prêter afin de décorer le terrain, nous sommes preneurs (botte de paille, épouvantail, animaux en plâtre, et même tracteur...).

Rendez-vous les 19 et 20 octobre, le spectacle est garanti. Buvette et restauration sur place.

Internet : <https://clubcaninantagnac.jimdofree.com/>
Facebook : Club d'Éducation Canine d'Antagnac
Mail : clubcaninantagnac@gmail.com

Antagnac Lot-et-Garonne
Concours Mondioring
19 & 20 Octobre 2024

JUGE : Rémi BARRIERE
Hommes Assistants :
Loïc HEURTEL Niv 2
Bertrand VAISSIERE Niv 1
Benjamin BRILHAULT Niv 1

Thème : LE MONDE RURAL
CSAU, BREVET, Échelons I, II et III

Renseignements :
CATHY Tel: 06.63.72.31.92
Mail : clubcaninantagnac@gmail.com
Site : <https://clubcaninantagnac.jimdofree.com/>

BUVETTE
REPAS sur inscription

Ne pas jeter sur la voie publique

A vos côtés

La parole aux entreprises - Cré'Alex Académie

Je m'appelle Alexia et je suis une créatrice installée sur la commune. Certains ont pu découvrir quelques-unes de mes créations lors du marché de Noël ainsi que lors des 2 marchés de producteurs de la commune. Ma spécialité? Concrétiser vos projets en réalisant des cadeaux personnalisés. En fonction de l'évènement et des goûts de la personne à qui vous souhaitez offrir ce cadeau, je le réalise sur commande. Ce qui me plaît le plus, c'est de savoir que ce cadeau personnalisé déclenchera une émotion spéciale et propre à la personne qui le recevra.

Je fais de la personnalisation sur divers supports: plexi, bois, verre, tissu, papier. Je peux également réaliser, sur commande, des créations couture (tote bag, accessoires pour bébé) personnalisés. L'étendue des possibilités est grande, les seules limites sont techniques. Exemple de réalisations possibles (liste non exhaustive) : personnalisation de vêtement, création de stickers muraux, créations de pochoirs, flocage véhicule, stickers papiers, magnet personnalisé, étiquettes, cadre personnalisé, plaque de bienvenue (mariage, anniversaire, baptême) etc...



Je suis également formatrice certifiée Silhouette®, c'est-à-dire que j'aide les personnes qui ont une machine Silhouette (portrait, caméo etc..) à la prise en main de celle-ci et du logiciel Silhouette Studio®. N'hésitez pas à me contacter pour toute question ou devis.

Vous pouvez me retrouver sur les réseaux sociaux (Instagram, Facebook ou encore Tiktok).
Tél: 06.88.43.83.98 / Facebook : [Cré'Alex Académie](#) / Instagram : [Alexia.da33](#) / Tik Tok: [Alxia33](#)

Bruno Lacroix : Creacommix



Installé à Antagnac depuis le mois de janvier 2024, je propose dans mon atelier des services nés de mon amour du dessin et développés autour de celui-ci. J'œuvre depuis plusieurs décennies dans un certain nombre de ses domaines d'application. J'œuvre également dans celui plus large des travaux graphiques et de la création web, dans le cadre desquels je crée des éléments de communication pour les entreprises et associations.

Mon travail se partage d'une part entre une partie communication avec la création de logos et de chartes graphiques, la création de documents imprimés (plaquettes, prospectus, ...), de sites internet et de signalétique. Et

d'autre part des réalisations plus artistiques, pouvant éventuellement entrer dans la première catégorie, comme des illustrations, des dessins humoristiques ou encore des tableaux au pastel.

Les personnes que ça intéresse trouveront moult exemples et références sur mon site internet (ci-dessous). Les plus curieuses peuvent passer me voir à l'atelier rue Armand Fallières, du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 18h.

<https://www.creacommix-communication.fr>

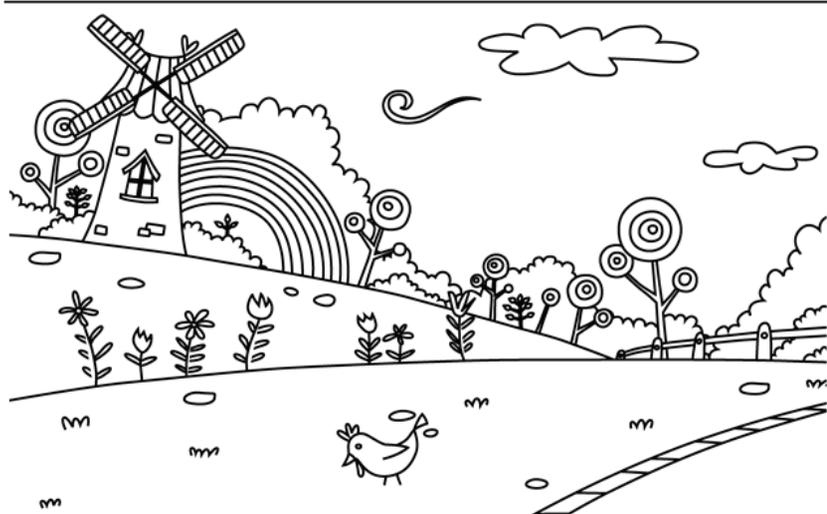
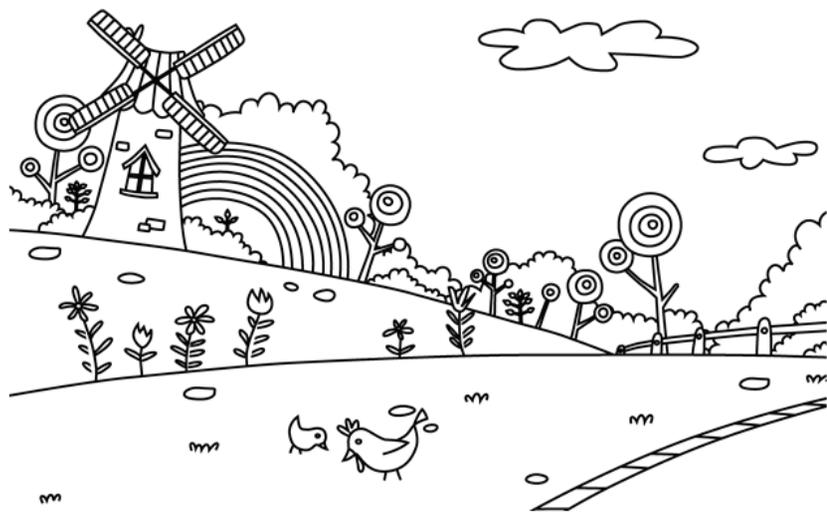
Du côté des entreprises

<p>Cré'Alex ACADEMIE</p> <p>CRÉATION COUTURE ET CADEAU PERSONNALISÉ PERSONNALISATION D'OBJET FORMATRICE SILHOUETTE STUDIO CERTIFIÉE CONTACT@CREALEXACADEMIE.FR</p>	<p>Porcs Jardin</p> <p>Produits de la ferme située à « Jacquet » 47700 Antagnac Pour les légumes de Bernadette : 07 68 04 16 47 Pour le cochon de chair : 06 73 63 12 40 par SMS ou message vocal</p>	<p>Antagnac auto</p> <p>Entretien, réparation achat, vente de véhicule d'occasion</p> <p>M. Tranchant Rémy Email: antagnac.auto@gmail.com Téléphone : 06.48.77.03.66 Lieu: dli Jacquet 47700 Antagnac</p>	<p>Emo'tifs coiffure mixte barbier</p> <p>Mardi/Vendredi 8h30-18h Samedi 8h30-17h</p> <p>05 53 64 00 24 47700 Antagnac www.emotifs.fr</p>	<p>Les Jardins de l'Ostière</p> <p>Créations et Entretien Plantes et Jardins</p> <p>06 81 95 26 14 Jérémy BOUCHERES</p>
<p>Sonorisation - Eclairage Animation de soirée</p> <p>Jean-Baptiste CAZAUBONNE</p> <p>07 81 90 37 97 jb.anim@orange.fr Jacquet 47700 ANTAGNAC</p>	<p>ENTRETIEN PARCS & JARDINS Taille - Tonte - Débroussaillage Création & aménagement paysager</p> <p>BRICOLAGE - Travaux divers Paiement C.E.S.U.</p> <p>Sébastien Hautesserre 06 62 41 67 58 hautesserre.sebastien@gmail.com</p>	<p>LATASTE ROCHEREAU</p> <p>barres à barriques-supports de fûts</p>	<p>Créa Commix</p> <p>Création graphique Cartes de visite Flyers - Plaquettes Logos - Sites Internet</p> <p>BRUNO LACROIX 05.47.85.97.11 124 rue Armand Fallières 47700 Antagnac www.creacommix-communication.fr</p>	<p>Création artistique Illustrations-Tableaux Objets - vêtements personnalisés</p> <p>MENUISERIE BRESSAN MEMBERS GÉNÉRALE - BOIS À MOULIN - ÉCALIERS - AMÉUBLEMENT</p> <p>*"BEL AIR" - 47700 ANTAGNAC + 05 53 83 48 03 + 06 22 10 85 21 - 06 74 51 39 15 s.bressan@menuserie.bressan@orange.fr</p>

A vous de jouer

Une petite pause détente pour les grands et les petits

Trouve les 7 différences entre ces 2 images



				1	9	2	3
1	9		8	7			
	4	2		3		7	
	2				7	6	5
		8	5	6			
	1	5	7		4		2
				8		2	7
	3				5	4	
	8	1	2	4			9

		1		8	7			2
5	7		2				6	3
					5	7		
6					2	9	5	
	4	2						6
	1		6	9	8	2		
				2			9	8
8		7	4	5		6		
2	9			3		4		

Informations utiles

Mairie d'Antagnac

05.53.93.08.23
antagnac.mairie@orange.fr

Lundi et jeudi : 9h00-12h00
Mardi : 13h30-19h00
Vendredi 9h00-14h30

Communauté des communes

05.53.83.65.60

Du lundi au jeudi :
9h00-12h30 et 14h00-17h00
Vendredi : 9h00-12h30

Déchetterie

Elle est gratuite pour les particuliers. Pour tout renseignement, vous pouvez appeler le 05.53.83.34.27.

Horaires d'ouverture :

Lundi, Vendredi et Samedi : 9h00-12h00
et 14h00-17h00
Mardi et Mercredi : 14h00-17h00
Jeudi : 9h00-12h00

L'accès des véhicules se fait 15min avant l'heure de fermeture.

Le Petit Antagnacais sur votre ordinateur

Afin de recevoir votre journal en version numérique et gratuite, vous pouvez communiquer votre mail à la mairie d'Antagnac.

